

***Foyer 700
Prismatique
Double ouverture à
contre poids***

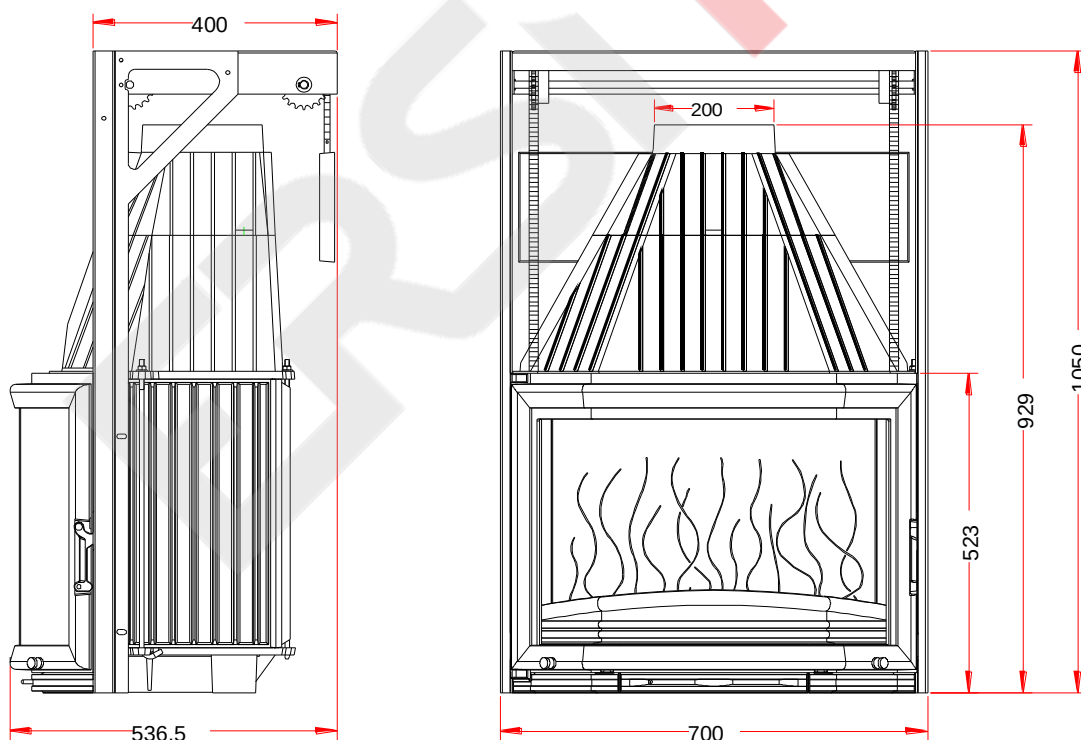
Référence 6873 44

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil.

Caractéristiques suivant EN 13229 :

Puissance nominale	14 kW
Rendement	70 %
Taux de CO%	0.26 %
T° fumées	283 °C
Mode de fonctionnement	Continu
Combustible recommandé	Bois / bûches de 50 cm
Débit massique des fumées	20.5 g/s
Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :	Latéralement : 8.0 cm (dont 5 cm d'isolant)
	Au fond : 13.0 cm (dont 5 cm d'isolant)
(caractéristique de l'isolant: laine de roche épaisseur 50 mm, conductivité maxi 0.04W/m°C avec face aluminium côté foyer)	



Caractéristiques de construction :

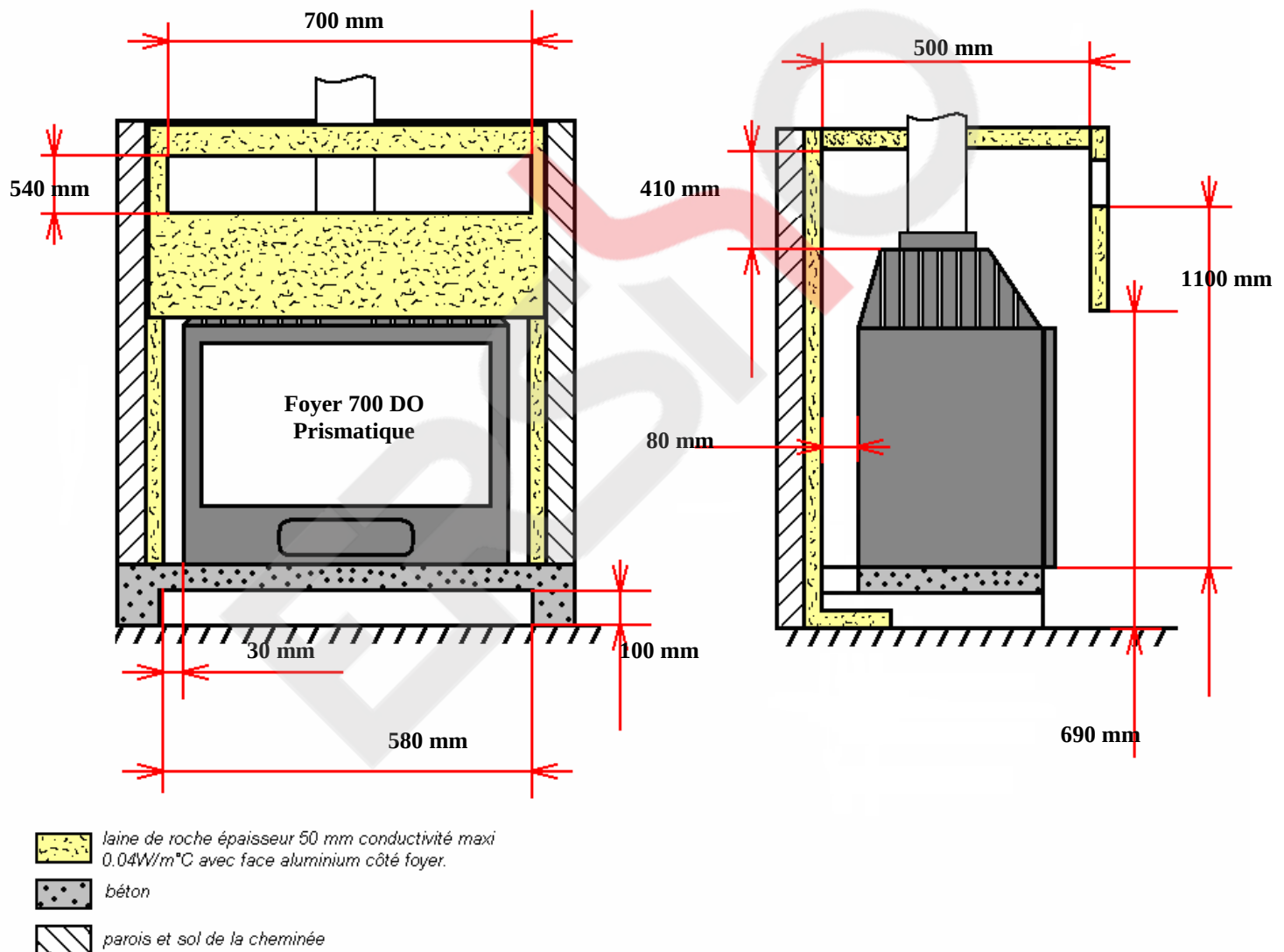
Masse de l'appareil	180 kg		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil	diamètre 200 mm		
largeur utile pour le chargement des bûches	56 cm - Chargement en façade		
Encombrement	h 1050	lg 700	prof 536.5
Dimensions de la porte	h 470		lg 670
Dimensions de la vitre	h 430 mm		lg 130+420+130 mm
Plaque signalétique	rivetée à l'arrière du cendrier		

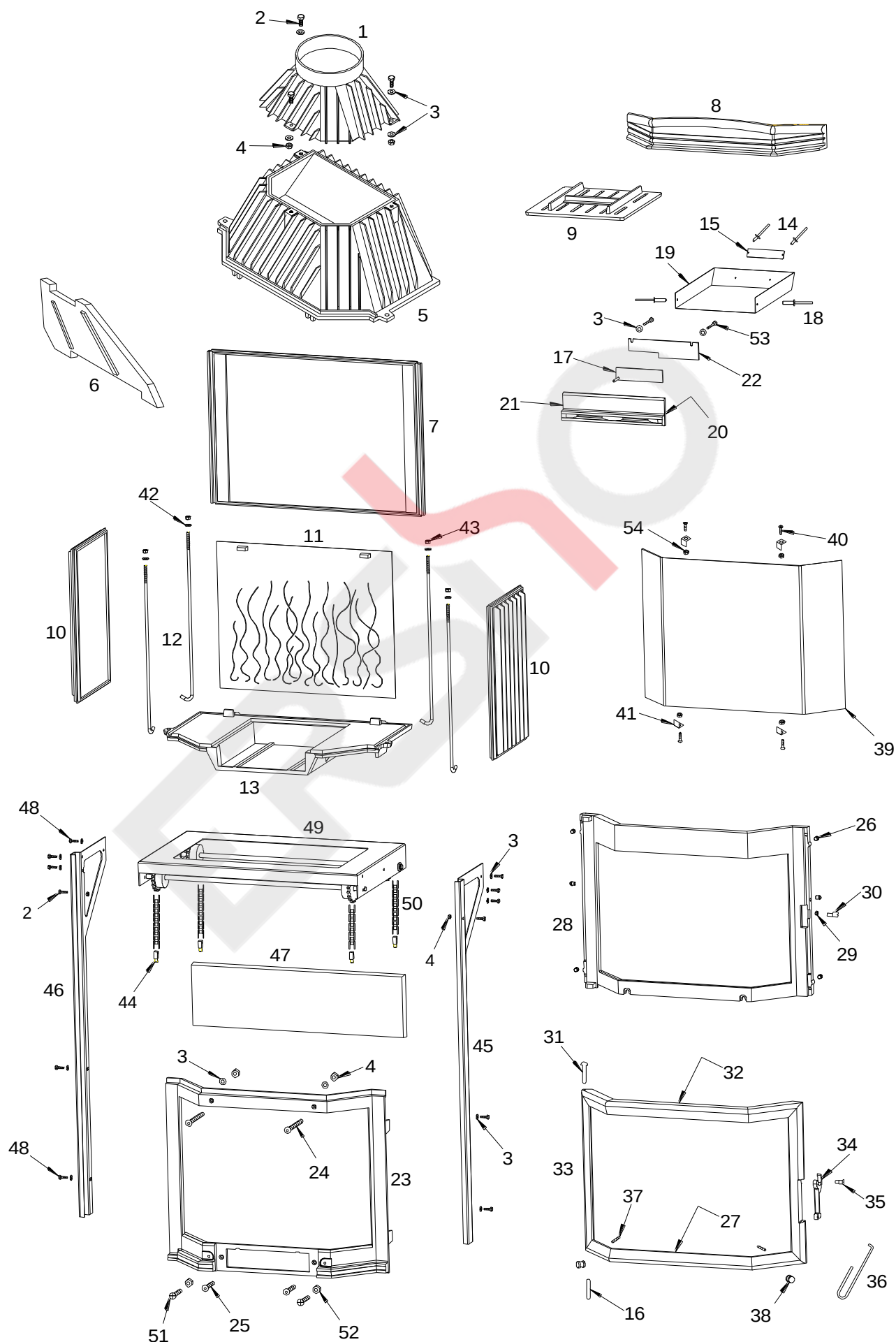
INSTRUCTIONS POUR L'ENCASTREMENT DE L'APPAREIL.

Pour limiter l'échauffement des parois constituant l'habillage de la cheminée à construire à 65K (K = degrés Celsius au dessus de la température ambiante), et obtenir un bon fonctionnement de l'appareil, il est nécessaire de respecter le principe des dispositions du schéma ci-après.

Respecter les dimensions minimales d'encastrement et du circuit d'air de convection (section d'entrée de « l'air à chauffer » et section de sortie de « l'air chaud »).

Les dimensions minimales d'encastrement indiquées garantissent l'accès aux organes de manœuvre, une course suffisante pour les organes mobiles, l'accès et le démontage pour les pièces susceptibles d'être remplacées.





Repère	Nbr	DESIGNATION	Référence
1	1	Buse	FB60 700305
2	5	Vis tête hexagonale de 6x25	AV 8406250
3	20	Rondelle de 6	AV 4100060
4	7	Ecrou de 6	AV 7100060
5	1	Avaloir	FB60 700572
6	1	Défecteur	FB60 700311
7	1	Fond arrière	FB60 700302
8	1	Pare bûches	FB60 700566
9	1	Grille foyère	FB60 700574
10	2	Côte réversible	FB60 700301
11	1	Taque décor	FB60 700439
12	4	Tirant Ø 8x490	AS 700263A
13	1	Socle	FB60 700573
14	2	Rivet de 3x8	AV 5203080
15	1	Plaque signalétique	PS 687344
16	1	Axe de porte goupille cannelée Ø 6x24	AV 6306240
17	1	Registre de réglage d'air	AT 700137A
18	2	Rivet de 5x16	AV 5205160
19	1	Tiroir cendrier	AT 700135A
20	1	Joint de cendrier Ø 5 longueur 0,710 mètre	AI 303005
21	1	Façade cendrier	FB60 700575
22	1	Support registre	AT 700136A
23	1	Façade fixe	FB60 700570
24	2	Vis tête fraisée de 6x40	AV 8636400
25	2	Vis tête fraisée de 6x20	AV 8636200
26	6	Bille à ressort	AS 900101A
27	1	Joint de vitre de 7x3, longueur 1,6 mètres	KAI 010080
28	1	Façade relevable	FB60 700669
29	1	Ecrou de 6, réglage de fermeture	AV 7130060
30	1	Excentrique de réglage de fermeture	AS 700253B
31	1	Axe de porte clou de 6x35	KAV 0106350
32	1	Joint de porte Ø 8 longueur 2,3 mètres	AI 303008
33	1	Porte	FB60 700436
34	1	Loquet de fermeture de porte	FB60 850111
35	1	Vis de fixation loquet	AS 800251B
36	1	Crochet d'ouverture de porte	AS 800255
37	2	Vis sans tête de 6x25	AV 8706250
38	2	Bouton de relevage de la porte	AS 850111A
39	1	Vitre	AX 226370A
40	4	Vis de 4x20, fixation de vitre	AV 8654200
41	4	Attache de vitre	AS 900239
42	4	Rondelle de 8	AV 4100080
43	4	Ecrou de 8	AV 7100080
44	4	Chape de réglage	AS 900100A
45	1	Montant droit	AT 700101B
46	1	Montant gauche	AT 700102B
47	1	Contre poids	FB60 700543
48	10	Vis tête hexagonale de 6x16	AV 8406160
49	1	Pont de relevage	AT 700104B
50	2	Chaîne de longueur 935 mm +attache rapide	AD 480200A
51	2	Vis poêlier de 8x30	AV 8508300
52	2	Ecrou bas de 8	AV 7130080
53	2	Vis tête hexagonale de 6x10	AV 8406100
54	4	Ecrou de 4	AV 7100040

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « **NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR FOYER ET INSERTS** » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décrochage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaaleur.

Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

- **Allumage** : placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.
- **Puissance Nominale** : elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 5 kg, sous forme de 2 demi bûches de bois dur (soit une bûche fendue en deux parties), renouvelée toutes les 60 minutes, avec le réglage d'allure ouvert à 1 tiers voir plus si l'appareil n'est pas en régime.
Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.
Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution, **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer**, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.
- **Combustion lente de 3 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 5 kg constituée de 1 bûche de bois dur non fendues en privilégiant les grands diamètres (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.
Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistré et de goudron :
 - alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
 - privilégier une utilisation avec de petites charges.
- **Ouverture de la porte** :
Avant de relever la porte s'assurer que celle-ci est bien fermée en position latérale. Utiliser les deux poignées en bas de la porte et lever l'ensemble tout en **l'accompagnant jusqu'à sa butée**. Pour la fermeture faire l'opération inverse et appuyer légèrement sur les deux poignées afin d'assurer une bonne étanchéité.

Organes de réglages :

Utiliser systématiquement la "main froide" fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade du cendrier, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre allumage, allure normale et combustion lente.

CONSEILS D'ENTRETIEN

Après une longue période d'arrêt vérifier l'absence d'obstruction du conduit avant un rallumage.

A l'occasion des opérations de ramonage, faites vérifier l'ensemble de l'appareil par un technicien compétent qui :

- nettoiera complètement l'appareil, vérifiera les jonctions des différentes pièces et la position du déflecteur, celui-ci étant incliné en appui en haut sur l'avaloir et maintenu vers le bas sur le fond.
- procédera si nécessaire au changement des composants usés (joint de porte notamment)

SECURITE

- Pendant le fonctionnement, toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : **Attentions aux brûlures !!** Eviter d'installer le poêle dans un endroit où il y a beaucoup de passages.
- Si un feu de cheminée se déclare, en premier fermer la porte de rechargement, en second les arrivées d'air primaire et secondaire, puis communiquer immédiatement avec les autorités locales incendie (le 18).
- Ne jamais mettre dans l'appareil des charges de bois supérieures à celles indiquées dans les « conseils d'utilisation » (soit moins de la moitié de la hauteur de la chambre de combustion). Il est interdit d'utiliser l'appareil comme incinérateur.
- Il est interdit d'utiliser des combustibles non recommandés et non-adaptés à l'appareil, y compris les combustibles liquides.
- La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement. Ne pas surchauffer l'appareil.